

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

#### Arrêté du 16 février 2017 portant nomination au comité national de l'agriculture biologique de l'Institut national de l'origine et de la qualité

NOR : AGRT1702419A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 16 février 2017, sont nommés membres du comité national de l'agriculture biologique, pour une durée de cinq ans :

#### 1° En qualité de représentants professionnels des secteurs de la production, de la transformation ou du négoce des produits concernés

M. Bonnaud (Henri), à Pern (Lot).  
M. Bres (Olivier), à Sarrians (Vaucluse).  
Mme Cabaret (Pauline), à Guimiliau (Finistère).  
M. Caillé (Jérôme), à Largeasse (Deux-Sèvres).  
Mme Corpart (Sylvie), à Cormicy (Marne).  
M. Drouet (Nicolas), à Lougé-sur-Maire (Orne).  
Mme Faucou (Sandrine), à Vachères (Alpes-de-Haute-Provence).  
M. Guichard (Arnaud), à Mondragon (Vaucluse).  
M. Jan (Yves), à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine).  
Mme Lavie-Juste (Mireille), à Belhade (Landes).  
M. Le Heurte (Serge), à La Forêt-Fouesnant (Finistère).  
M. Lécuyer (Christophe), à Bretoncelles (Orne).  
M. Lévêque (Jean-Marc), à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine).  
M. Lignon (Bernard), à Lyon (Rhône).  
Mme Lisart (Peggy), à Saint-Hilaire-Saint-Mesnin (Loiret).  
Mme Maret (Carine), à Saint-M'Hervé (Ille-et-Vilaine).  
M. Marion (Dominique), à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime).  
M. Mazeiraud (Emmanuel), à Mézin (Lot-et-Garonne).  
Mme Nayet (Christel), à Aouste-sur-Sye (Drôme).  
Mme Pelletier (Maria), à Saint-Jean-sur-Veyle (Ain).  
Mme Pierrard (Mylène), à Epineuil-le-Fleuriel (Cher).  
Mme Resweber (Anne), à Lyon (Rhône).  
M. Reynard (Guy), à Doubs (Doubs).  
M. Richard (Rémi), à Sargé-lès-le-Mans (Sarthe).  
Mme Thouénon (Sophie), à Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).  
Mme Tremblay (Valérie), à Althen-des-Paluds (Vaucluse).  
Mme Valentin (Christine), à La Canourgue (Lozère).

#### 2° En qualité de personnalités qualifiées

M. Cabarat (Philippe), à Champlin (Nièvre).  
M. Deseine (Olivier), à Auffreville-Brasseuil (Yvelines).  
Mme Desquilbet (Marion), à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne).  
M. Mathys (Laurent), à Valence (Drôme).  
M. Mercier (Thierry), à Bouchemaine (Maine-et-Loire).  
Mme Muzard (Aline), à Paris (Paris).

M. Paturel (Denis), à Plouha (Côtes-d'Armor).  
M. Pedreno (Guilhem), à Laure-Minervois (Aude).  
M. Perrot (Vincent), à Paris (Paris).  
M. Prod'homme (Vincent), à Arcueil (Val-de-Marne).

Sont nommés membres du comité national de l'agriculture biologique de l'Institut national de l'origine et de la qualité, pour représenter les administrations :

*Au titre du ministère chargé de l'agriculture*

La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises ou son représentant.  
Le directeur général de l'alimentation ou son représentant.

*Au titre du ministère chargé de l'économie*

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant.  
Le chef de service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés ou son représentant.

*Au titre du ministère chargé de l'environnement*

Le commissaire général au développement durable ou son représentant.

*Au titre de l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique*

Le directeur ou son représentant.